BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 467

## 34 – HÉRAULT

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

## Ventes et cessions

802 132 449 RCS Montpellier.
**ALVEDAS.**
*Forme :* Société à responsabilité limitée à associé unique.
*Capital :* 108000.00 EUR.
*Adresse :* L'Hérande, 34430 Saint-Jean-de-Védas.
*Oppositions :* Art. L.236-14 du code de commerce.
*Commentaires :* AVIS DE PROJET DE FUSION ENTRE ALVEDAS Société à responsabilité limitée au capital de 108 000 euros Siège social : L'Hérande 34430 ST JEAN DE VEDAS 802132449 RCS MONTPELLIER ET A.P.F. ALIAGA SARL Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros Siège social : 111, Route de Prades 34980 ST GELY DU FESC 432050193 RCS MONTPELLIER Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTPELLIER du 28/03/22, La société ALVEDAS, société à responsabilité limitée au capital de 108 000 euros, dont le siège social est L'Hérande, 34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS, immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le numéro 802 132 449, et la société A.P.F. ALIAGA SARL, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, dont le siège social est 111 Route de Prades, 34980 SAINT-GELY-DU-FESC, immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le numéro 432 050 193, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société ALVEDAS par la société A.P.F. ALIAGA SARL. La société ALVEDAS ferait apport à la société A.P.F. ALIAGA SARL de la totalité de son actif, soit 843 229 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 875 337 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à – 32 108 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société HOLDING LEMMA, Société à responsabilité limitée au capital de 817 600 euros, dont le siège social est situé 111 Route de Prades, 34980 SAINT-GELY-DU-FESC, immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le numéro 509 532 909, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres et aucune prime de fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01/01/22, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société ALVEDAS depuis le 01/01/22 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société A.P.F. ALIAGA SARL. La société ALVEDAS sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 08/05/22. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du

Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de MONTPELLIER au nom des deux sociétés le 28/03/22. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent..

